

**Ordre du jour :**

- 1 – Informations du Vice-Président Recherche :
  - TVA et projets de recherche
  - prime d'encadrement doctoral et de recherche
  - services de traduction
  - bilan financier de la politique scientifique du Conseil Scientifique
- 2 – Approbation du compte rendu du Conseil Scientifique du 12 décembre 2002
- 3 – Master sciences et métiers du sport, parcours recherche
- 4 – Désignation d'un représentant de l'UVHC au Conseil d'Administration de l'IUFM
- 5 – Changement d'intitulé de l'IEMN
- 6 – Convention entre l'Ecole Centrale de Lille et l'UVHC
- 7 – Demandes TACT 2è phase
- 8 – Demandes de fonds d'attractivité
- 9 – Demandes de BQR
- 10 – Intégration du LGPAI à l'UMR GENie Industriel ALimentaire
- 11 – Demande d'aide à l'installation des jeunes professeurs
- 12 – Questions diverses

**1 – Informations du Vice-Président Recherche :**

**a) TVA et projets de recherche**

M. Dulion, Agent Comptable, suite à son intervention lors de la précédente réunion du Conseil Scientifique, fait savoir qu'il y a une évolution favorable des discussions avec le Ministère des Finances :

- sur les conventions signées en 2002, la législation pourrait évoluer, pour permettre d'appliquer le régime ancien (récupération de la TVA)

- de même, en ce qui concerne les investissements dans le cadre du CPER, on pourrait obtenir un moratoire jusqu'en 2006.

Pour l'heure, aucun document officiel n'est signé.

M. Dulion rappelle que pour les contrats qui n'entrent pas dans l'un de ces deux cadres, c'est le régime "dépenses TTC, non récupération de la TVA" qui s'applique.

**b) prime d'encadrement doctorale et de recherche**

La circulaire ministérielle du 15 septembre 2002 est communiquée aux membres.

**c) services de traduction**

Le contrat dont la signature est prévue entre l'UVHC et la société "Lisa Ellen Spencer Services" est diffusé aux membres.

M. Delebarre précise que l'objet du contrat est réservé au LAMIH, mais que la Cellule Recherche demandera aux autres laboratoires quels sont leurs besoins en la matière, afin d'apporter d'éventuels avenants au contrat.

**d) bilan financier de la politique scientifique du Conseil Scientifique**

Le bilan des décisions du Conseil Scientifique en 2002 est communiqué aux membres. M. Delebarre envisage de créer une commission émanant du Conseil Scientifique, qui examinerait les demandes de fonds avant transmission au Conseil scientifique.

## 2 – Approbation du compte rendu du Conseil scientifique du 12 décembre 2002

M. Morel a noté que, dans le compte rendu du Conseil scientifique du 12 décembre 2002, il est indiqué qu' "on ne peut" rembourser les frais de déplacement des enseignants chercheurs qui enseignent dans une antenne de l'UVHC (Cambrai, Maubeuge) et qui ont leur laboratoire de rattachement à Valenciennes, alors qu'il a été dit qu'une solution serait cherchée. M. Delebarre approuve, indiquant qu'il contactera le Vice-Président chargé des ressources humaines sur la question.

Le compte rendu du Conseil scientifique du 12 décembre 2002 est approuvé à l'unanimité, à condition de remplacer "on ne peut leur rembourser des frais de déplacement" par "comment leur rembourser des frais de déplacement".

## 3 – Master sciences et métiers du sport, parcours recherche

Un projet commun a été monté par 5 universités : Lille II, l'UVHC, Picardie, Artois et Littoral. IL n'y a pas d'université pilote, le Ministère ne souhaitant pas privilégier une Université par rapport à une autre.

M. Barbier commente le projet, en soulignant que chaque université a des axes privilégiés.

Le Conseil scientifique approuve à l'unanimité le projet.

## 4 – Désignation d'un représentant de l'UVHC au Conseil d'Administration de l'IUFM

Le Président propose M. Benoît DUSSART en tant que représentant de l'UVHC au Conseil d'Administration de l'IUFM.

La proposition est adoptée à l'unanimité (27 voix favorables).

## 5 – Changement d'intitulé de l'IEMN

L'Institut d'Electronique et de Microrélectronique du Nord devient l'Institut d'Electronique, de Microélectronique et de Nanotechnologie.

## 6 – Convention entre l'Ecole Centrale de Lille et l'UVHC

M. Delebarre commente cette convention, qui a pour objet de délivrer un diplôme conjoint de doctorat.

Le Conseil scientifique approuve à l'unanimité la convention.

## 7 – Demandes TACT 2<sup>e</sup> phase (cf annexe jointe)

Le Conseil scientifique approuve à l'unanimité les demandes de financement TACT 2<sup>ème</sup> phase CPER et FEDER.

## 8 – Demandes de fonds d'attractivité

Laboratoire / Porteur	Projet	Demande en €	Proposition en €
AGMEN A. JENNY	Frais de publication des actes des colloques "la loi de 1901" et "les incertitudes du risque" + n° 1 de la revue "Zénon"	3000	2000
CRHIC M. NYS	Aide à la publication de l'ouvrage "Les arts figuratifs à Saint Omer : peinture, miniature, sculpture, vitrail – 1300-1550) (2 <sup>ème</sup> demande)	5 000	4000
CAMELIA M. FERGOMBE	Colloque "les arts d'Orient : les enjeux du rite et du spectaculaire" 15, 16 et 17 mai 2003	2 600	1500
	Demande de subvention exceptionnelle pour deux déplacements pour le colloque "les arts d'Orient : les enjeux du rite et du spectaculaire" 15, 16 et 17 mai 2003	1250	-
CRESLE J.C. HERRERAS	Colloque "l'image de Salvador Dali" 14 et 15 mai 2003	1550	1000

La demande de subvention exceptionnelle pour deux déplacements, présentée par M. FERGOMBE, n'est pas éligible au titre du fonds d'attractivité, elle relève de la ligne budgétaire "relations internationales" du laboratoire.

Le Conseil scientifique approuve à l'unanimité les propositions.

## **9 – Demandes de BQR**

Laboratoire	Demandeur	Budget sollicité en €	Proposition du CS
AGMEN	A. JENNY	2000	1000 €. sous réserve que l'IDP donne également 1000 € à AGMEN
LGPAI	J. P. PAIN	6100 par an, jusqu'en 2005, pour le projet "effets des champs électriques sur les produits biologiques – développement de procédés innovants de traitement sous haut champ électrique"	6100 € sur le BQR 2003 + 6100 € sur l'UB 925 "soutien à la politique scientifique" (2003)

La mesure proposée pour répondre à la demande d'AGMEN a pour but d'afficher le dynamisme de l'IDP dans le prochain rapport quadriennal.

S'agissant de la demande du LGPAI, le Conseil Scientifique ne peut s'engager sur plusieurs années. Comme il s'agit d'un projet avec financement FEDER, une aide du Conseil scientifique de 12200 € (6100 € sur le BQR 2003 + 6100 € sur l'UB 925 "soutien à la politique scientifique" - année 2003) associée à une demande FEDER à hauteur de 40 % du coût total semble cohérente.

Les deux propositions sont approuvées à l'unanimité.

## **10 – Intégration du LGPAI à l'UMR GENie Industriel ALimentaire**

Le LGPAI souhaite intégrer l'UMR GENie Industriel ALimentaire, et proposera lors d'une prochaine réunion du C.S. une convention.

## **11 – Demande d'aide à l'installation des jeunes professeurs**

M. VRANKEN du LAMATH demande un financement de 6500 € en tant que professeur nouvellement recruté. Son domaine de recherche est la géométrie différentielle des sous-variétés.

Le Conseil scientifique approuve à l'unanimité la demande.

## **12 – Questions diverses**

M. LEMOINE demande ce qu'il en est du rapport financier du Président sur Valutec annoncé à la réunion du Conseil Scientifique du 20 juin 2002. M. DELEBARRE, qui a déjà informé le Président que ce rapport était demandé par le Conseil Scientifique, répond qu'il le lui rappellera.

### **Étaient présents :**

Collège A : Mmes FOLLET, MERVIEL  
MM. DELEBARRE, GUERRA, HERRERAS, KASTELIK, KOLSKI, LABRAGA,  
LOCHEGNIES, MONNOYER DE GALLAND, NOGACKI, TERRIER

Collège B : M. OUAFTOUH

Collège C : MM. CAUFFRIEZ, DEBERNARD, DEQUIDT, NYS

Collège D : M. MOREL

Collège E : MM. DANJOU, LEMOINE

Collège personnalités extérieures : M. CHEVALIER

Invités : MM. BARBIER, BONDUELLE, DESMET, DESRUMAUX, DULION, EL KACIMI,  
FERGOMBE, FLAMME, HERBIN, HIRSCHI, HOUVENAGHEL, JENNY, MILLOT,  
MOKRAB, PAIN, TOURNIER, VRANKEN

### **Ont donné pouvoir :**

Mme CARLIER-HEREMANS à M. NYS, M. GAZALET à M. KASTELIK,  
M. LOUBERT à M. MOREL, M. GARÇON à M. LEMOINE,  
M. IOOS à M. CHEVALIER, M. COENE à M. CHEVALIER

### **Excusés :**

Mme LERICHE,  
MM. BASSINET, FRESNEL, DELBECQ, SAUBOST.

Valenciennes, le 13 mai 2003

C. DELEBARRE